



## La berce du Caucase: une plante toxique

Premiers secours/Premiers soins  
**PSPS spécifiques**

Réseau de santé publique en santé au  
travail du Bas-Saint-Laurent, août 2014



## Quelle est-elle?

- **Aussi appelée Berce géante**  
(peut mesurer jusqu'à 5 mètres de haut)
- **Plante envahissante et toxique qui peut engendrer des affections cutanées (cloques, brûlures) au contact de sa sève avec la peau et sous l'effet du soleil.**

## Où la retrouve-t-on?

- Observée pour la première fois au Québec en 1990.
- Actuellement, elle est présente sur tout le sud du Québec.
- **Habitat:**
  - \* Le long des berges de cours d'eau;
  - \* Le long des fossés;
  - \* Près des chemins de fer et des routes;
  - \* Dans les prés et les terrains vagues (champs en friche).
- Semences transportées par l'eau colonisant les rivages. Se propagent dans les sous-bois à proximité.













Observée pour la première fois au Québec en Estrie, Stanstead .

**Sud du Québec : régions de la Montérégie, Québec, Chaudière-Appalaches, Bas-Saint-Laurent (Témiscouata).**

**Habitat :** Surtout en milieu humide ou riverain, près des rivières, des ruisseaux et des fossés de chemins. Ainsi, la berce se retrouve dans tous les milieux, que ce soit en milieu riverain ou boisé. Au cours de sa vie, chaque plante produit en moyenne 20 000 graines qui peuvent être disséminées sur de bonnes distances

## Comment la reconnaître?

### Savoir différencier la Berce du Caucase de la Berce laineuse

	Berce du Caucase	Berce laineuse
Hauteur du plant	2-5 mètres 	1-3 mètres 
Inflorescence	Ombelle principale composée de 50 à 150 rayons Diamètre des ombelles de 20-50 cm Fleurs blanches parfois roses 	Ombelle principale composée de 15 à 50 rayons Diamètre des ombelles de 15-20 cm Fleurs blanches parfois roses 
Tige	Foies blancs rudes, épars, présents surtout à la base des tiges foliaires Taches rouge framboise à violet, multicolores, bien définies et étendues Tige robuste, cannelée, creuse Diamètre de 4-10 cm 	Poils blancs, souples recouvrent la tige entière, aspect feutré Taches rouge framboise à violet, peu nombreuses et parfois absentes, diffuses Tige robuste, cannelée, creuse Diamètre de 4-10 cm 
Feuille	Divisée en 1 à 3 folioles, profondément découpée et dentée Folioles de folioles inférieures de 1 suite de 10 cm 	Divisée en 3 à 5 folioles, moins découpée et moins dentée Internes des branches inférieures de plus de 10 cm 
Feuille, face inférieure	Lisse à légèrement scabreuse, poilu partout, des plus blancs et rudes, épars 	Recouverte de poils blancs souples et lâches, abondants, texture feutrée 

**Hauteur** : 2 à 5 m (2 à 3 fois la taille d'un adulte!)

**Tige** : diamètre de 5 à 10 cm, creuse, pubescente présentant de nombreuses taches violacées.

**Feuilles** : profondément dentelées, vert foncé, de grande taille (1 à 1,5 m) et divisées en trois sections. Elles sont poilues sur la face inférieure.

**Fleurs** : environ 12 mm, blanc verdâtre, regroupées en parapluie (ombelle) allant de 50 à 150 cm de diamètre. Floraison entre juin et août.

## Effets sur la santé...



Sève de la plante

+

Lumière (rayons UV)



=

**Brûlures graves, ampoules, cicatrices**



Toutes les parties du corps peuvent être atteintes, mais le dos des mains, les bras, les jambes et le visage sont plus souvent atteints,

Le contact avec la sève de la plante est sans douleur mais les toxines de la sève sont activées par la lumière (rayons UV) et rendent la peau extrêmement sensible au soleil dommages aux cellules cutanées superficielles, appelés phytophotodermatites. Les phytophotodermatites peuvent se développer jusqu'à 48 heures après l'exposition à la sève.

- Présence d'érythème et d'œdème locaux (peau rouge et gonflée),
- de cloques et d'ampoules ou encore de brûlures.

Après guérison (environ une semaine), des taches brunes peuvent persister, et la région affectée peut demeurer sensible au soleil pendant plusieurs mois.

## PSPS... Contact accidentel avec la peau

### Enlevez la sève

- Épongez avec du papier absorbant;
- Lavez la région atteinte au savon;
- Rincez abondamment la région à l'eau;
- Lavez-vous les mains.



### Changez de vêtements et lavez-les

### Évitez l'exposition des parties atteintes à la lumière

- Port de gants
  - Pantalons longs
  - Manches longues
- } 48 heures minimum

**Enlevez la sève le plus rapidement possible en évitant de l'étendre.**  
utilisez un papier absorbant sans froter, puis lavez la région atteinte au savon.

Rincez abondamment la région à l'eau et lavez-vous les mains;

**Changez de vêtements et lavez-les pour éviter de contaminer d'autres parties de votre corps ou des objets;**

**Évitez d'exposer les zones atteintes de votre peau à la lumière (y compris la lumière non naturelle) en les couvrant**  
(gants, pantalons longs, manches longues) pendant au moins 48 heures.

## PSPS... Contact accidentel avec les yeux

- ☑ **Rincez-les abondamment à l'eau.**
- ☑ **Portez des lunettes de soleil foncées.**
- ☑ **Consultez un médecin le plus tôt possible.**



Les yeux sont en contact avec la sève :

- o Rincer abondamment à l'eau claire (quinze minutes minimum);
- o Porter des lunettes de soleil foncées pour éviter l'exposition à la lumière;
- o Consulter un médecin le plus tôt possible.

## PSPS... S'il y a brûlure



- ☑ **Évitez toute exposition au soleil pendant au moins une semaine;**
- ☑ **Crème solaire (FPS 30 et plus) pendant six mois;**
- ☑ **Communiquez avec Info-Santé au 8-1-1 pour plus d'information sur le traitement des brûlures.**

Il y a une brûlure :

o Éviter toute exposition au soleil pour un minimum d'une semaine;

o Par la suite, limiter l'exposition au soleil en portant un vêtement couvrant les brûlures pour

une durée de six mois. Dans l'impossibilité de couvrir les endroits atteints avec un vêtement, utiliser un écran solaire à haut indice de protection. (FPS 30 et plus).



## PSPS... Quand consulter un médecin?

- ☑ **Atteinte aux yeux;**
- ☑ **Présence de fièvre;**
- ☑ **Lésions importantes se développant :**
  - \* Peau rouge et gonflée (+ 1/3 du membre atteint);
  - \* Cloques ou ampoules (plus grandes qu'une pièce de 25 cents);
  - \* Atteinte de plusieurs parties du corps;
  - \* Présence de pus (liquide jaune et opaque) dans les plaies.



**En présence  
de Berce du Caucase**

**Contactez**

**Ministère du Développement durable, de  
l'Environnement et des Parcs (MDDEP)**

**1-800-561-1616**

**et**

**Municipalité concernée**

Aviser les travailleurs qu'ils ne doivent pas toucher à la plante ou tenter de l'arracher s'ils ne sont pas formés pour le faire.

## Si vous avez à manipuler la plante... Protégez-vous

### \* Couvrez toutes les parties du corps

- \* Pantalons longs;
- \* Manches longues;
- \* Gants imperméables à manchon long.



\*\*\*\* Attention aux jonctions des vêtements\*\*  
(poignets, chevilles et cou)

### \* Protégez le visage (lunettes, visière);

### \* Enlevez les vêtements et les gants en les retournant à l'envers;

### \* Nettoyez les vêtements et les outils avant tout autre usage.

**Les trois acétates qui suivent s'adressent aux personnes à qui revient la tâche d'éliminer la berce du Caucase (travailleurs désignés dans les municipalités, travailleurs du MDDEP et autres)**

Mesures de sécurité pour éviter l'exposition à la sève lors de la manipulation de la plante  
Toutes les personnes susceptibles d'entrer en contact avec la plante devraient être prévenues des risques qu'elle représente pour la santé, y compris les enfants et leurs parents, les horticulteurs amateurs et tous les travailleurs potentiellement exposés. Pour éviter l'exposition à la sève lors de la manipulation des plants, il est impératif :

- de couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants (matériaux synthétiques et imperméables) : pantalons longs, manches longues, gants imperméables à manchon long, souliers fermés ou bottes ;
- de porter une attention particulière à la jonction des vêtements de protection (poignets, chevilles, cou) ;
- d'enlever les vêtements et les gants en les retournant à l'envers. Afin de prévenir la contamination, éviter de mettre en contact les vêtements souillés avec d'autres objets ou vêtements et les nettoyer adéquatement avant tout usage ultérieur ;
- de protéger les yeux ou, au mieux, tout le visage avec une visière ;
- de s'assurer que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par la sève ou les débris de plantes projetés lors du fauchage, de la tonte ou de la coupe ;
- d'utiliser préférentiellement un couteau ou une pelle ronde pour couper les tiges et les racines ;
- de laver les outils en contact avec la sève de la plante (sécateur, débroussailleuse, autres).

Pour signaler la présence de la plante, communiquez avec la municipalité concernée et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au 1 800 561-1616. Photographiez le plant pour permettre de confirmer votre observation par les professionnels du MDDEP.

## Comment la manipuler?

- \* **Couteau ou pelle ronde :**
  - \* Arracher, couper manuellement ou tondre les plants;
  - \* Sectionner les racines à 20 cm sous le sol;
  - \* Retirer le plus de racines possible.
- \* **Si les plants sont en fleurs:**
  - \* Couper les ombelles à la base de la tige florale.
- \* **Si les graines sont déjà formées:**
  - \* Éviter leur dissémination lors de la coupe.
- \* **Laver les outils.**
- \* **Se laver les mains et le visage.**



Préférer l'utilisation d'un couteau ou d'une pelle ronde pour couper les tiges et les racines;

Arracher, couper manuellement ou tondre les plants; Sectionner les racines à 20 cm sous le sol à l'aide d'une pelle ronde ou d'un couteau; Retirer le plus de racines possible pour éviter la reprise de croissance des tiges;

Si les plants sont en fleurs: couper les ombelles à la base de la tige florale;

Si les graines sont déjà formées: éviter leur dissémination lors de la coupe;

Laver les outils en contact avec la sève de la plante (sécateur, débroussailleuse, autres);

À la fin, se laver les mains et le visage

## Comment disposer des restes?

- \* **Faire sécher** ( $\neq$  composter).
- \* **Éviter la dispersion des graines.**
- \* **Détruire les ombelles :**
  - \* **Incinérer** ou **placer dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil (1 semaine).**
- \* **Répéter régulièrement l'arrachage, la coupe ou la tonte.**
- \* **Répéter plusieurs années de suite jusqu'à l'éradication de la colonie.**

Faire sécher les plants coupés.

Ne pas composter!

Éviter la dispersion des graines lorsqu'elles sont présentes;

Détruire les ombelles en les incinérant ou en les plaçant dans des sacs en plastique robustes et hermétiques exposés au soleil pour un minimum d'une semaine pour inactiver les semences;

Répéter régulièrement l'arrachage, la coupe ou la tonte dans une même saison pour épuiser la plante;

Répéter plusieurs années de suite jusqu'à l'éradication de la colonie;

## Références bibliographiques

- \* Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (2009). La berce du Caucase. Une plante toxique. *Le prévenant*. Vo.18. no.15.
- \* Ministère de la santé et des services sociaux (n.d.). *Identification de la berce du Caucase*. Gouvernement du Québec.
- \* Ministère de la santé et des services sociaux (n.d.). Feuilles d'information. Site internet du ministère consulté à:  
<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase>
- \* Pereg, D. (2010). *Berce du Caucase*. Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique.
- \* Tremblay, P.Y., & Lefebvre, L. (2010). *La berce du Caucase*. Bulletin d'information toxicologique. Institut national de santé publique du Québec Vol.26, no 2.

